

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FLORNOY VALEURS FAMILIALES - Action R

Un compartiment de la SICAV FLORNOY FUND gérée par FLORNOY FERRI

Nom de l'initiateur : FLORNOY FERRI

Code ISIN : FR0011208297

LEI : 969500R7WC1CBOYCKD66

Site internet : <https://www.flornoyferri.com>

Contact : Appelez le 01 84 16 13 26 pour de plus amples informations

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de la SICAV FLORNOY FUND en ce qui concerne ce document d'informations clés. FLORNOY FERRI est agréée en France sous le n° GP-12000007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/01/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : FLORNOY VALEURS FAMILIALES est un compartiment de FLORNOY FUND Société d'Investissement à Capital Variable de droit français.

Durée : L'OPC a été créé le 27 octobre 2017 et agréé le 22 septembre 2017.

La durée de vie de ce produit est de 99 ans. La société de gestion peut en outre décider de la dissolution ou de sa fusion à son initiative.

Objectifs : Classification AMF : Actions internationales. Ce compartiment a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence, l'indice STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis), grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire sur la durée de placement recommandée. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes nets réinvestis. L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

La gestion de FLORNOY VALEURS FAMILIALES repose, d'une part, sur des caractéristiques environnementales et/ou Sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, via ses approches extra-financières conformes à l'article 8 du règlement sur les informations financières durables ("SFDR") et, d'autre part, sur la sélection rigoureuse (stock picking) d'entreprises familiales, membres de l'Union Européenne, de toute taille de capitalisation. Le compartiment n'a pas de contrainte sectorielle.

FLORNOY VALEURS FAMILIALES promeut des caractéristiques environnementales et sociales en excluant de l'univers d'investissement 20% des sociétés les moins bien notées dans l'univers sans considération pour leur secteur d'activité (méthode en « sélectivité » avec une approche « best in universe ») en se référant pour sa notation à 8 Objectifs de Développement Durable (ODD), parmi les 17 ODD proposés par l'ONU. Pour évaluer ces caractéristiques, les valeurs sont notées selon un système propriétaire et les critères d'analyse ODD s'effectuent à travers une dimension environnement, une dimension sociale et une dimension de gouvernance tel que décrit dans le Prospectus. Le taux minimum de couverture des notations des valeurs en portefeuilles est de 90%.

Les limites de notre méthodologie sont par construction liées à l'utilisation des données ESG qui ne sont pas encore uniformisées et normalisées pour toutes les valeurs cibles. En lien avec notre approche best in universe il est possible d'avoir un biais sectoriel.

FLORNOY FERRI sélectionne les investissements du compartiment FLORNOY VALEURS FAMILIALES en considération des six Repères Ethiques de gestion financière définis par l'Eglise de France en conformité avec la Doctrine Sociale de l'Eglise (DSE), que sont : le respect des droits de l'Homme, de la vie et de promotion de la paix, le respect des droits fondamentaux du travail, le développement du progrès social et de l'emploi, la préservation de l'environnement et de la maison commune, le respect des règles de fonctionnement du marché, le respect des règles de bonne gouvernance.

La gestion du compartiment repose sur la sélection rigoureuse (stock picking) d'entreprises familiales, membres de l'Union Européenne, de toute taille de capitalisation. Le compartiment n'a pas de contrainte sectorielle.

Les sociétés familiales ont comme caractéristique d'être influencées par une ou plusieurs familles, au niveau du capital et/ou au niveau de la direction opérationnelle. Certaines familles décident de confier la direction opérationnelle à des dirigeants extérieurs. D'autres familles peuvent également ne pas contrôler le capital de la société mais garder une part de capital suffisante et la direction opérationnelle permettant de maintenir ce caractère familial.

Première étape - Les critères qualitatifs : caractère familial de l'entreprise, solidité du fonds de commerce et visibilité, qualité des dirigeants et cohérence de la stratégie.

Le compartiment privilégie les entreprises capables d'assurer une pérennité de leurs résultats par l'application d'une stratégie cohérente, clairement expliquée avec la meilleure visibilité possible et en respectant une prise de risque raisonnable, c'est-à-dire, en ayant les capacités financières suffisantes pour appliquer leur stratégie.

Deuxième étape - L'analyse fondamentale : analyse des comptes, analyse de la stratégie et suivi de la société par la rencontre des dirigeants et des analystes financiers ainsi que les visites de sociétés. L'analyse fondamentale des valeurs vise à vérifier que les éléments fondamentaux qui sous-tendent la rentabilité financière de l'entreprise seront préservés, voire

améliorés ou retrouvés, dans les années à venir.

Troisième étape - La valorisation : prévisions des sociétés, du consensus. Analyse de ratios de valorisation (PER, rendement, VE/CA, VE/REX...), Comparaison de ratios de valorisation au sein d'un même secteur. Détermination d'objectif de cours à moyen terme.

Quatrième étape - Construction des portefeuilles : Les pondérations sont définies de façon absolue, et non directement par rapport à un indice de référence.

A l'issue de cette démarche purement bottom up, le gérant contrôle l'équilibre de la répartition à la fois en termes de répartition sectorielle du portefeuille et de risque compte tenu de la liquidité des titres à plus faible capitalisation.

La nature de l'investissement dans des sociétés familiales décorrèle de facto la composition du portefeuille par rapport à son indice, les sociétés de type financière et de type utilities étant rarement familiales et représentant une part importante de l'indice de référence.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

- De 75% à 100% de l'actif, en direct ou via des OPC et/ou par le biais des instruments financiers dérivés, en actions cotées, à hauteur de 80% minimum d'entreprises familiales, dont le siège social est situé dans un des 36 pays membres de l'OCDE sans pouvoir être des titres émis par des émetteurs de pays émergents
- De 30% à 100% maximum aux valeurs dites de « grandes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est supérieure 10 milliards d'euros).
- De 0% à 70 % maximum aux valeurs dites de « moyennes capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est comprise entre 1 milliard et 10 milliards d'euros).
- De 0% à 10% maximum aux valeurs dites de « petites capitalisations » (valeur dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros).
- Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change sur les devises de l'Union Européennes autres que celles de la zone euro.
- Jusqu'à 25% de l'actif net au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union Européenne et de la zone euro ; **Le**

compartiment investit :

- 75% minimum de son actif en titres et droits éligibles au PEA (actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne ou un Etat de l'Espace Economique Européen (EEE)).
- 0% à 25% en actions non éligibles au PEA.
- Jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectifs dont les fonds indiciels cotés (ETF), comprenant :
- Des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étrangers
- Des parts ou actions de FIA ouvert à une clientèle non professionnelle de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne qui satisfont aux quatre conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Les OPC mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la société de gestion.

Le compartiment peut également être exposé ou investi dans la limite de 25% de l'actif en titres de créances et instruments du marché monétaire, de nature privée ou publique, libellés en euro ou en devises, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, à titre de diversification en cas d'anticipation négative sur l'évolution

des actions. L'échéance maximum des titres de créances utilisés sera de 5 ans. Le compartiment peut également intervenir sur des contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou organisés uniquement dans un but de couverture sur le risque actions en respectant les bornes d'exposition définies.

Indicateur de référence : L'OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel. Le gérant utilisera cependant l'indice STOXX Europe 600, pour apprécier sa gestion. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré avant 11h (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France et de fermeture de la Bourse de Paris (Calendrier Euronext SA).

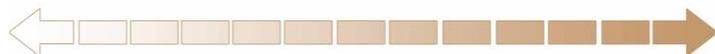
Investisseurs de détail visés : L'action F est réservée plus particulièrement à une clientèle de très grands comptes gérés sous mandats, sauf « Us Person », ressortissant Russe ou Biélorusse, personne physique et/ou morale résidant en Russie ou en Biélorussie, entité ou organisme établi en Russie ou en Biélorussie.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet <https://www.flornoyferri.com> ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : FLORNOY FERRI - 87-89 avenue Kléber, 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 601 €	3 448 €
	Rendement annuel moyen	-63.99%	-19.18%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 756 €	7 817 €
	Rendement annuel moyen	-22.44%	-4.81%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 5483 €	11 559 €
	Rendement annuel moyen	4.83%	2.94%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 254 €	16 777 €
	Rendement annuel moyen	52.54%	10.90%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020, intermédiaire entre août 2017 et août 2022 et favorable entre juin 2016 et juin 2021.

Que se passe-t-il si FLORNOY FERRI n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie. Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire et ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euros sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	297 €	1 822 €
Incidence des coûts annuels (*)	2.97%	3.06% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.00% avant déduction des coûts et de 2.94% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.51% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	251 Euro
Coûts de transaction	0.46% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	46 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15 % TTC d'une performance annuelle supérieure au Stoxx Europe 600 NR si celle-ci est positive et en l'absence de sous-performance les 5 ans précédents. Cette performance est facturée sur la base de la clôture d'exercice du Fonds. La méthode est décrite ci-dessous	0 Euro

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : Supérieure à cinq (5) ans.

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré avant 11h (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour, à l'exception des jours fériés en France et de fermeture de la Bourse de Paris (Calendrier Euronext SA).

Plafonnement des rachats : En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète de souscriptions et rachats sur cet OPCVM.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

FLORNOY FERRI informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de FLORNOY FERRI - 87-89 Av. Kléber, 75116 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <https://www.flornoyferri.com>.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <https://www.flornoyferri.com>.

Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : FLORNOY FERRI - 87-89 avenue Kléber , 75016 Paris.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse <https://www.flornoyferri.com>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'actionnaire pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) l'actionnaire ait effectivement présenté une demande écrite aux services de FLORNOY FERRI et ne soit pas satisfait de la réponse de FLORNOY FERRI qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org